

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 15 (1870)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Fragments : par le général Dufour : mélanges [suite]  
**Autor:** Dufour, G.-H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-332349>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 5.

Lausanne, le 15 Mars 1870.

XV<sup>e</sup> Année.

SOMMAIRE. — Fragments (par le général Dufour). (*Suite.*) L'armée suisse et le projet d'organisation militaire fédérale. (*Suite.*) Rapport du général commandant en chef de l'armée des Etats-Unis au secrétaire de la guerre. — Nouvelles et chronique.

## FRAGMENTS.

### Ch. I. — FORTIFICATION DE CAMPAGNE.

(*Suite.*)

ORDRE ÉTENDU. — Il est des cas, au contraire, où un bataillon doit s'étendre pour donner moins de prise au feu de l'ennemi, ou pour défendre à la manière des tirailleurs, une position de difficile accès. L'introduction dans les armées des armes de précision rendra peut-être cet ordre habituellement nécessaire en première ligne.

Pour prendre l'ordre étendu, on commandera, le bataillon étant déployé à la manière ordinaire :

- 1° pour ouvrir les rangs ;
- 2° par le flanc droit et le flanc gauche ;
- 3° à gauche et à droite, marche !

Et la manœuvre s'exécutera comme à l'école des chasseurs § 4, avec cette différence qu'on ne mettra que deux pas d'une file à l'autre, du moins en bataille, et que les hommes du second rang resteront derrière ceux du premier, chacun à chacun.

Ce ne sera que pour border un ravin, un ruisseau, etc., que les files pourront s'ouvrir davantage et les hommes du second rang entrer dans le premier. C'est qu'alors le bataillon tout entier se transforme par la nécessité des circonstances en une bande de véritables tirailleurs.

Mais en plaine les files ne prendront que deux pas d'intervalle, et comme ce sera la règle il n'est pas nécessaire d'indiquer cette distance dans le commandement, chacun sachant ce qu'il doit faire.

Les hommes du second rang restent derrière ceux du premier pour que l'ordre conserve quelque consistance, et pour que le front offre toujours plus de vide que de plein ; car tel est le but de cette formation qui donnera au bataillon une étendue de 320 ou 350 pas au lieu de 120 qu'il a dans l'ordre ordinaire.

Le ralliement au drapeau se fera à la course, au signal convenu. Chacun reprend sa place à mesure qu'il arrive et le bataillon se retrouve formé comme avant.

MANŒUVRES. — Les manœuvres sont, après tout, le meilleur moyen de défense puisqu'elles répondent à tout quand on sait bien les employer. Je n'ai, à ce sujet, qu'une recommandation à faire, en renvoyant au règlement, c'est de préférer, pour la formation des masses, la colonne d'attaque à la colonne serrée ordinaire, parce qu'elle peut se partager instantanément en deux demi-colonnes pouvant agir séparément et chacune selon le besoin, et parce que le déploiement est plus prompt et toujours le même, se faisant exclusivement sur la tête de la colonne.

Je recommande encore de ne pas craindre de reposer un ou deux pelotons derrière une aile quand un bataillon manque de place pour se déployer. Ces pelotons sont bien placés; ils renforcent l'aile derrière laquelle ils se trouvent, et pourront toujours rentrer en ligne quand le bataillon, en avançant, trouvera plus d'espace.

DÉFILEMENT. — Quand un ouvrage de fortification est construit en face d'une hauteur occupée par l'ennemi, ou qu'il peut occuper, il faut le défiler, c'est-à-dire que sa crête doit être dans un plan qui passe au-dessus de la hauteur d'une quantité suffisante pour laisser au-dessous de lui les batteries que l'ennemi pourrait construire sur cette hauteur.

Mais c'est toujours une mauvaise chose que d'être obligé de se défiler et l'indice d'une position plus ou moins défectueuse.

Le défilement est facilité quand l'ouvrage a peu de profondeur comparativement à son étendue, qu'il est épâté. On est également conduit à cette forme par la convenance d'éviter autant que possible l'enfilade, qui est ce qu'il y a le plus à redouter en fortification.

Mais le défilement concerne l'officier du génie; on n'en parle ici que pour l'intelligence de ce mot technique.

### § 3. *Instruction.*

Dans la campagne du Rhin de 1857, le commandant en chef des troupes fédérales donna l'instruction suivante pour l'exécution des ouvrages de campagne qu'on pourrait être appelé à construire. Je la rapporte parce qu'elle a quelque rapport à ce qui précède.

« Les troupes du génie pouvant avoir un grand nombre d'ouvrages à construire et peu de temps pour les achever, il faut adopter un profil qui mette promptement les défenseurs à l'abri de la fusillade et qui permette de donner, plus tard, plus de consistance aux ouvrages.

« Quant au *tracé*, il se pliera, avant tout, au terrain en adoptant en général des ouvrages détachés qui permettent les manœuvres et les retours offensifs.

« Ces ouvrages seront, autant que possible, épâtés pour éviter l'enfilade ; ils pourront même être tout à fait aplatis, ne présentant qu'une face à feux directs et deux flancs. Si par là, un ouvrage en saillie est mal flanqué, on le couvrira par un abatis dont les faces seront dirigées sur les ouvrages voisins pour en être enfilées.

« On parera ainsi à l'inconvénient signalé qui, au reste, n'est pas aussi grave sur un champ de bataille que dans la fortification d'une place.

« Un simple *Bourrelet*, contournant les crêtes, pourra quelquefois suffire. On le fera de deux pieds de hauteur (0<sup>m</sup> 60) au-dessus du sol. La tranchée, qui fournira les terres, aura deux pieds à deux pieds et demi de profondeur. La largeur dépendra de l'épaisseur qu'on voudra, ou plutôt qu'on pourra donner au bourrelet ; mais, en général, trois pieds (0<sup>m</sup> 90) au fond seront suffisants, ce qui suppose 5 pieds en gueule, soit 1<sup>m</sup> 50.

« *Les embuscades*, pour les carabiniers, se font de même, chacune pour 3 ou 4 hommes, à raison de 4 pieds par homme, largeur suffisante pour que le carabinier charge et manie commodément son arme. On les multipliera à la lisière des bois et sur le bord des rivières.

« On fera un grand usage des abatis, le pays étant couvert de bois. Si l'abatis est employé comme obstacle, devant un retranchement, il doit être placé dans un approfondissement du sol, les terres en provenant sont étendues en avant comme glacis. Les branches de l'abatis seront, de place en place, liées à des piquets fortement enfoncés. Les bois fourchus valent mieux pour ce genre d'abatis que les sapins.

« Les abatis en rase campagne n'ont pas besoin d'être couverts, mais il faut qu'ils soient larges et étendus pour n'être ni franchis, ni tournés aisément. De petits sapins, avec leurs branches croisées, peuvent parfaitement servir pour ce genre d'abatis. Les plus gros se jetteront en travers des routes et des avenues praticables à la cavalerie.

« Si l'on peut appuyer un abatis par une de ses extrémités (et à plus forte raison par les deux), à quelque obstacle naturel, marais, ruisseau profond, etc., il n'en est que meilleur.

« Dans les chemins entre deux bois, si communs en Suisse, on fera des *coupures* croisées, joignant les bois par leurs extrémités et laissant dans le milieu un passage étroit et contourné. Des tirailleurs derrière les coupures et des carabiniers à droite et à gauche dans les bois (où l'on peut encore creuser quelques tranchées ou embuscades et élever quelques bourrelets latéraux), arrêteront momentanément une poursuite et donneront le temps à un corps d'opérer sa retraite. Le détachement qui a défendu la coupure se

sauvera à la course, si cela est nécessaire. Deux ou trois sapins jetés en travers du passage, comme une espèce de cheval de frise, rassureront les défenseurs contre la crainte d'une poursuite trop vive.

---

(Janvier 1857.)

Ch. II. — DISPOSITIFS ET ACTIONS DE GUERRE.

Sans entrer dans beaucoup de détails ce qui serait inutile pour le plus grand nombre de nos jeunes officiers, je donnerai ici quelques notions générales sur les dispositifs et les actions de guerre, renvoyant aux traités spéciaux sur la matière ceux qui voudront approfondir ce sujet.

§ 1. *Positions défensives.*

Il y a deux espèces de positions, celles pour la défense passive, celles pour la défense active, ou à retours offensifs. Les premières ne conviennent qu'à des troupes numériquement très faibles, les autres conviennent à des troupes plus en proportion avec l'attaquant; celles-ci sont plus efficaces et mieux faites pour des troupes valeureuses dont elles soutiennent et relèvent le moral. On peut encore dire que les unes conviennent à des troupes peu exercées et de nouvelle levée, les autres à des troupes très exercées et habituées aux combats. Les positions pour la défense passive sont d'autant meilleures que les obstacles sur leur front seront plus grands; ainsi des escarpements difficiles à gravir, d'épaisses broussailles, un profond cours d'eau, etc. Il faut, avec cela, que les ailes soient si bien appuyées que toute crainte d'être tourné soit bannie: un lac, un profond ravin, des rochers abruptes, sont ce qu'il y a de mieux pour appuyer les ailes; un bois, quoiqu'épais, ne vaut pas ces obstacles, parce qu'il faut l'occuper en forces pour en disputer la possession à l'ennemi. Une bonne position pour la défense active est celle qui domine les environs et offre assez d'espace pour y déployer les troupes sur deux lignes et une réserve, avec des pentes douces et découvertes du côté de l'ennemi, en sorte que les actions de vigueur ou retours offensifs y soient possibles. Un petit bois, un village sur le front est avantageux comme poste dont l'ennemi devra, au préalable, s'emparer. Mais, des maisons de bois sont à redouter à cause du feu. Une grande ferme, bien bâtie, entourée de murailles, vaut encore mieux qu'un village dont les rues sont plus ou moins accessibles. Ainsi la ferme d'Ugoumont à Waterloo, qui a joué un si grand rôle dans cette célèbre bataille. Si le terrain en arrière de la position est en contre-pente, cela ne sera que mieux, parce que les mouvements des réserves seront cachés. Les ailes doivent encore être appuyées; mais ici des bois peuvent suffire.

Par des raisons contraires il est avantageux que le terrain laissé à l'ennemi soit coupé de ruisseaux, de fossés, obstrué d'obstacles qui gênent ses mouvements. Au point de vue tactique, la position sera aussi bonne que possible quand, aux conditions énoncées plus haut, elle réunira celle d'une forme concave au dehors qui donne la facilité de couvrir de feux croisés le champ de bataille de l'ennemi. Il est pour ainsi dire enveloppé au moment de l'attaque. Mais alors les ailes doivent être doublement appuyées; sans quoi elles donneraient trop de prise et seraient les points naturels d'attaque. Toutes ces conditions sont difficiles à rencontrer; aussi les positions concaves sont-elles fort rares.

De bonnes routes de communication de la droite à la gauche, et en arrière du front, sont encore nécessaires pour faciliter les manœuvres et permettre de porter promptement des renforts sur un point quelconque de la ligne. Une retraite est possible, il faut par conséquent une route perpendiculaire en arrière de la position : deux valent mieux qu'une seule. On comprend d'après cela combien il serait fâcheux que la ligne de manœuvre fût en même temps la ligne de retraite. Il faut que celle-ci soit autant que possible derrière le centre, pour que les deux ailes puissent également s'en servir.

Si le front de la position est dépourvu de saillants naturels (bois, villages), on peut y construire quelques ouvrages (lunettes ou bastions détachés) pourvu que l'ennemi vous en laisse le temps. Mais que ce ne soit pas pour vous y enchaîner. Il faut toujours conserver la liberté de mouvement, les actions de vigueur étant ce qu'il y a de mieux pour une bonne défense. Un champ de bataille, ainsi préparé d'avance, est certainement ce qu'il y a de mieux quand sa position est telle que, par la nature des choses, l'ennemi est contraint à vous y venir chercher.

Un des principaux avantages d'un village, ou d'une grosse ferme, sur le front, étant de pouvoir placer sous leur abri, et sans craindre l'enfilade, quelque batterie qui croise ses feux en avant de la ligne de bataille, on peut quand le temps presse (et qu'on n'a pas ce genre de protection) se contenter d'un simple épaulement ou relèvement de terre, qui se fait très rapidement en plaçant des ouvriers devant et derrière; c'est une espèce de parapet à deux fossés, sans banquettes, ni plongée; mais cela ne fait rien, puisqu'il n'est pas destiné à la fusillade. Ce n'est qu'un masque protecteur.

On peut aussi couvrir les batteries des feux directs, au moins en partie, en aplanissant le terrain où le canon doit être placé et relevant le terrain en simple bourrelet, peu élevé, mais large. La pièce est ainsi couverte à la hauteur de la volée, et deux tranchées latérales peuvent offrir aux canonniers un abri suffisant.

Mais, il faut pour cela que le terrain s'y prête, sans quoi les roues s'enfonceront et l'opération aura été plus nuisible qu'utile. Le plus sûr est toujours de profiter des ondulations pour se couvrir et de laisser les pièces sur le terrain durci par le gazon.

## § 2. *Des têtes de pont.*

Il est de principe que toutes les fois qu'une armée franchit un fleuve, elle s'assure la possession des ponts par des ouvrages de fortification.

Napoléon n'a jamais négligé cette précaution, et l'archiduc Charles reproche aux généraux autrichiens d'avoir trop souvent négligé ce moyen d'assurer la retraite, en cas de revers.

Ces ouvrages, quels qu'ils soient, constituent des têtes de pont. Ils sont plus ou moins considérables suivant la force des corps dont ils doivent assurer les communications.

Les ponts militaires sont jetés dans les parties rentrantes de la rivière, afin que les feux d'artillerie puissent se croiser et balayer le terrain en avant. En sorte que, grande ou petite, une tête de pont bien établie est toujours flanquée de la rive opposée, ou de quelqu'île intermédiaire quand le fleuve est trop large pour permettre des feux efficaces.

Si la tête de pont ne doit couvrir qu'un seul pont, elle se réduira à un simple front bastionné avec de longues branches s'appuyant à la rivière et battues par le canon de l'autre rive. C'est ce qu'en fortification on appelle un ouvrage à cornes. Il faut de plus un réduit dans l'intérieur, au débouché immédiat du pont, pour servir de refuge aux derniers défenseurs. Ce réduit se fait ordinairement en palanques pour prendre moins de place et parce qu'il est bien assez fort, peut-être même est-il plus fort qu'un ouvrage en terre, pour soutenir le genre d'attaque auquel il peut être exposé; c'est-à-dire attaque d'infanterie.

Pour un simple détachement, la tête de pont que l'officier du génie peut-être appelé à construire sur quelque communication moins importante, peut se réduire à un simple ouvrage ouvert à la gorge, lunette, bonnet de prêtre, redan, etc.

Un corps nombreux, ayant jeté deux ponts sur la rivière comme il est d'usage, il faut des ouvrages plus considérables pour les couvrir. Une couronne en triple front bastionné pourra suffire. Mais comme l'espace intérieur est assez grand pour que l'ennemi y amène du canon, on ne se contentera pas d'un réduit en simples palanques, on couvrira l'entrée de chaque pont, ou toutes les deux ensemble par un ouvrage en terre palissadé et bien conditionné.

Mais il faut des dispositions encore plus vastes quand il s'agit d'assurer le passage à une armée entière. Il y aura peut-être

quatre à cinq ponts jetés simultanément sur la rivière, car les colonnes se multiplient en raison de la force de l'armée. On ne peut pas alors songer à des ouvrages continus qui exigeraient trop de monde pour leur garde habituelle et qui, malgré leur étendue, n'offriraient encore qu'un espace insuffisant pour recueillir toutes les troupes qui voudraient s'y réfugier! On fait donc un dispositif de lunettes détachées, jetées à une bonne distance du bord et laissant entr'elles de grands intervalles par lesquels les corps en retraite puissent aisément passer. Et, comme réduit, on élève encore un ouvrage principal devant les ponts.

Les Russes, en 1812, ont construit à Drissa, sur la Duna, une tête de pont de ce genre, dont la gorge, ou l'étendue dans le sens de la rivière, n'avait pas moins de 5000 mètres. C'est un modèle du genre.

Un ouvrage fermé dans le voisinage d'un pont, comme le fort de Rohan dans la Tardisbrück (Grisons) peut-être pris pour tête de pont; car il protège le passage s'il est bien armé. On y trouve même l'avantage d'un espace assez grand entre le fort et le pont pour y prendre, sans tumulte, les dispositions convenables à une retraite méthodique par un étroit défilé.

On le voit, il y a des têtes de pont de toute grandeur. Quand elles sont considérables et faites d'ouvrages forts et bien armés, on peut rester sous leur protection, et les défendre contre les attaques d'un ennemi victorieux jusque-là; les intervalles ménagés entre les ouvrages, permettant les retours offensifs, donnent à la défense une grande énergie. Mais si les ouvrages sont faibles, ou inachevés, ou trop restreints, il ne faut pas chercher à y tenir longtemps, mais se hâter d'opérer sa retraite et de passer de l'autre côté du fleuve.

Les dispositifs de la retraite dépendent du génie du chef; on peut cependant poser en principe, que la retraite doit commencer par les troupes les plus rapprochées du pont et surtout par l'artillerie qui va s'emplacer sur l'autre rive de manière à enfilier ce pont ou en battre les approches. La troupe prend position dans le voisinage

Les défenseurs des ouvrages plus avancés se retirent ensuite; et les plus éloignés les derniers, au point que la tâche de ceux-ci peut être une œuvre de dévouement.

On voit qu'en tout cela une artillerie trop lourde serait un grand embarras; on pourrait être obligé d'en faire le sacrifice, après l'avoir toutefois enclouée. Les pièces dites de position ne conviennent qu'aux fortifications où l'on doit faire une longue résistance et peu de manœuvres. Ainsi aux forteresses et places de guerre, aux batteries de côtes, etc.



### § 3. Passages de rivières.

Les passages de rivières constituent une des opérations les plus difficiles à la guerre et cependant ils réussissent presque toujours. C'est qu'on y apporte tous les soins nécessaires par cela même qu'ils sont difficiles ; et parce qu'ils tiennent à l'initiative qui jouit de tant d'avantages à la guerre.

Le passage se fait de vive force sur des ponts déjà établis, comme à Lodi par l'armée française sous les ordres du général Bonaparte. Le plus souvent il s'effectue sur des ponts que l'on jette au moment même et dits ponts militaires ; dans ce cas il faut surprendre l'ennemi, sans quoi on ne réussirait pas à construire les ponts.

(A suivre.)

### L'ARMÉE SUISSE ET LE PROJET D'ORGANISATION MILITAIRE FÉDÉRALE.

(Suite.)

Après avoir exposé ses vues sur l'organisation du personnel enseignant et sur la nécessité de faire participer les officiers supérieurs de troupe dans une plus large mesure à la direction de l'instruction, M. de Perrot glisse assez prestement et avec une quasi indifférence sur la question capitale de la centralisation de l'instruction de l'infanterie, sans presque paraître se douter des importantes questions politiques qui s'y rattachent indissolublement, et il en vient à l'examen d'un second défaut de notre armée résumé par le projet comme suit : « On s'aperçoit toujours davantage que l'instruction actuelle ne suffit plus, et l'opinion générale, surtout parmi les personnes compétentes, est qu'il faut prolonger le temps qu'on y consacre si l'on veut que notre armée de milices réponde aux exigences actuelles et ne reste pas au-dessous des progrès accomplis dans d'autres armées. »

Notre objectif étant de nous mettre en mesure de pouvoir, dans un moment donné et dans des circonstances données, tenir tête avec succès aux armées permanentes qui nous entourent, il est nécessaire d'examiner si l'instruction donnée à nos troupes est suffisante pour atteindre ce but, et, à cet effet, de la comparer à l'instruction militaire des pays qui nous environnent.

L'Allemagne, la France, la Belgique, etc., estiment que pour former une armée solide il faut une durée de service de 3 à 5 années passées sous les drapeaux. L'Allemagne et l'Autriche admettent, il est vrai, le système de volontaires s'équipant à leurs frais et autorisés à ne servir que pendant un an après avoir fait preuve d'une bonne instruction ; mais ces volontaires, au nombre de trois à quatre par compagnie, ne modifient pas sensiblement le principe. La France, incorporant en temps de guerre des hommes qui n'ont pas passé 5 années sous les armes, leur donne une instruction préalable de 6 mois répartis sur deux années. Ces hommes, encadrés au milieu de sol-